

1

(N° 251.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 28 MAI 1846.

Canal de dérivation des eaux de la Lys (1).

Proposition présentée par M. DONNY.

Pour le cas de rejet de l'amendement proposé par MM. De Lehaye, D'Elhoungne, Manilius et Lesoinne, j'ai l'honneur de proposer :

L'ajournement du projet de loi, jusqu'à l'achèvement d'une enquête administrative, ayant pour objet de rechercher quelles seront, pour la Flandre occidentale, les conséquences de l'ouverture du canal de Deynze à Schipdonck, construit isolément, sous le rapport :

- 1° De l'ensablement du port d'Ostende ;
- 2° De la navigation sur les canaux de cette province ;
- 3° De réparations à faire à ces canaux ;
- 4° De l'écoulement des eaux des terres basses.

(1) Projet de loi, n° 117.

Rapport, n° 198.

Amendement, n° 247.